

LABORATOIRES EXPANSCIENCE 1 PLACE DES SAISONS 92048 PARIS LA DEFENSE FRANCE N°TVA FR89331930081

Facture

Numéro Document 012648176

Date

24/06/2024

Client

PHA

PHARMACIE DE L AVENIR SELARL VERMELLE ANNE 338 AVENUE LINNE 59100 ROUBAIX

Payeur

PHARMACIE DE L AVENIR SELARL

VERMELLE ANNE 338 AVENUE LINNE 59100 ROUBAIX

FRANCE

11305140 N°TVA FR12487601734

11305140 N°TVA FR12487601734

11305140

Lieu de chargement

Entrepot GEODIS 1200 avenue de l'Europe 28230 DROUE SUR DROUETTE France

Bon de livraison 7029992

07029992 Transport

XP Heppner Messagerie

Lieu de livraison

PHARMACIE DE L AVENIR SELARL

VERMELLE ANNE 338 AVENUE LINNE 59100 ROUBAIX **FRANCE**

Conditions de Livraison RENDU FRANCO DE PORT

Mode de livraison

ROUTE

Date expedition

24/06/2024

Instructions de livraison

Ref Commande Client

11938400010320900001

Notre Commande 0008385284 - 20/06/2024 Votre Reference CRM

PHARMACIE DE L AVENIR SELARL

Notre reference PCD Notre Contact

CARNET Maureen Anita KAZADI supclients@expanscience.com +33622536885 +33143346030

+33143346030

Article		Quantité	Prix	R1	R2	R3	Rem	Prix net	Montant HT	TVA
Со	de article - GTIN-Reference ligne		Brut EUR	%	%	%	%	EUR	EUR	
	MUSTELA									
1	PN EAU RAFR COIF (1FLX200ML) 8704013-3504105036027	12 UN	8,50		19,00	11,00	30,00	5,95	71,40	03
2	SC CREME CHANGE 1 2 3(1TUX100ML) 8704026-3504105025854	18 UN	8,00		19,00	11,00	30,00	5,60	100,80	03
3	PN HYDRA BEBE CREME VISAGE(1TUX40ML) 8704006-3504105035952	6 UN	8,50		19,00	11,00	30,00	5,95	35,70	03
4	PN HUILE DE MASSAGE(1FLX100ML) 8704280-3504105035853	6 UN	10,40		19,00		19,00	8,42	50,54	03
5	SS GEL ARNICA (1FLX100ML) 8704262-3504105036409-IT-33049900000T	3 UN	9,80		19,00	11,00	30,00	6,86	20,58	03
6	MO HUILE VERGETURES BIO* (1FLX105ML) 8704048-3504105033873 COSMOS ORGANIC certifié par Ecocert Greenlife selon le référentiel COSMOS	6 UN	19,50		19,00	11,00	30,00	13,65	81,90	03
7	PA STELATOPIA HUILE LAVANTE (1FLX500ML) 8703857-3504105034306	3 UN	12,00		19,00	11,00	30,00	8,40	25,20	03
8	SC CREME CHANGE 1 2 3(1TUX50ML) 8704027-3504105025793	3 UN	5,55		19,00	11,00	30,00	3,89	11,66	03



LABORATOIRES EXPANSCIENCE 1 PLACE DES SAISONS 92048 PARIS LA DEFENSE FRANCE N°TVA FR89331930081 PHA

Facture

Numéro Document 012648176 Date 24/06/2024

Client
PHARMACIE DE L AVENIR SELARL
VERMELLE ANNE
338 AVENUE LINNE
59100 ROUBAIX

Payeur PHARMACIE DE L AVENIR SELARL VERMELLE ANNE 338 AVENUE LINNE 59100 ROUBAIX FRANCE

11305140 N°TVA FR12487601734 11305140 N°TVA FR12487601734

Article	Quantité	Prix	R1	R2	R3	Rem	Prix net	Montant HT	TVA
Code article - GTIN-Reference ligne		Brut							
		EUR	%	%	%	%	EUR	EUR	.

Nos marchandises sont livrées conformér générales de vente. Le transfert de propr marchandises est subordonné à l'encaiss complet de leur prix. En cas de litige les Nanterre sont seuls compétents. Aucun e pour paiement anticipé. Le taux de pénal paiement est de 3 fois le taux d'intérêt lé forfaitaire de 40 Euros pour frais de recor	ment à nos conditions (riété de nos ement effectif et tribunaux de escompte n'est accordé de egal. Indemnité	Quantite Totalo Colis 2K1 Colis détail 2K2 Colis détail Total Brut Total Remises	grand format	57 1 1	NB Lignes Poids Brut Kç Poids Net Kg Volume M3	9 46 558	8 ,926 ,371 ,000 8,45 0,67
I BAN Client BNP XXXX XXXX XXXX BNP	-	Total Net HT Total TVA Total Net TTC			EUR	79	7,78 9,56 7,34
TVA 03-TVA - Biens taux normal	Base TVA % 397,78 20,00		Condition paieme 60 JOURS DATE DE LCR			cheance 3/08/2024	Net a payer 477,34



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2024 GROUPEMENTS, PHARMACIES ET PARAPHARMACIES INDÉPENDANTES

PREAMBULE
Entreprise française, familiale et indépendante, fondée en 1950, LABORATOIRES EXPANSCIENCE est une entreprise spécialisée dans le bien-être de la peau et le bien-être du corps. Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE se positionnent ainsi comme un acteur majeur des dermocosmétiques et de la frumatologie avec un large port efeculité de marques internationales telles que MUSTELA* et PHASCLEDINE*. Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE portent une vision forte : le bien-être du corps. Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE du bien-être de la planête. Assurant une qualité irréprochable à ses produits, Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE sont engagés pour aider chacun à façonner son bien-être, tout en préservant le vivient. L'engagement des LABORATOIRES EXPANSCIENCE dans la démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale est historique : adhesion en 2004 au Pacte Mondial des Nations Uniens, recommissance « exemplaire » par le label engage ESE en 2013, Ter laboratorier de demo-cosmétique de d'entre-cost en ceuvre le programme « impACT », qui a pour objectif de faire des LABORATOIRES EXPANSCIENCE une entreprise a impact positif et régenératrice.

Nous nous engagegens airel à 1:

- anisia. Concevoir des produits et des services utiles pour le bien être, éco-socio-conçus et toujours plus inspirés de la nature et du vivant
- Contribure l'a Teutre de so objectifs et sous l'autre par l'acceptant de la protection et la regienration de la biodiversité un manifer de son de l'acceptant de la biodiversité de l'acceptant de la biodiversité de l'acceptant de la biodiversité de l'acceptant d

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Charp Carpital Control of Cont

1.2 Formalisation de la négociation
Les CCV incluant le Barème de réductions de priz joint en Annexe constituent le sode unique de la négociation commerciale au sens de l'article L. 441-1 du Code de commerce, et prévalent sur toutes autres stipulations émanant du Client, notamment celles de ses conditions d'achat ou de ses bons de commande, sauf accord prévaibable et écrit des IABORATORES EXPANSCIENCE.

de ses bons de commande, sauf accord présiable et écrit des LABORATORES EVPANSCIÈNCE.

Le Client reconnait avoir reçu les CGV, accompagnées du barrème de prix unitaires et des réductions de prix, au moins trois mois avant la date du 1er mars prévue à l'article L.441-4-VI du Code de commerce. Dans le respect de l'article L.441-4-I du Code du Commerce, toutes les éventuelles reserves du Client aux CGV doivent être réalisées dans les délais prévues par la loi, être motivées et faire l'objet d'une négociation. Le tarf négocié pourra évoluer en cours d'année en cas d'événement imprévu impliquant une hausse significative de nos coûts de production (ex : nouvelle taux, confit géopolitique, périnde, événement climatique, évolution imprévue du cout des matières premières — J. Conformément à Tarticle L.441-3 du Code de Commerce, les LABORATOIRES EVPANSCIÈNCE concluent avec le Client une convention unique anuelle indiquant les obligations en temps de la respect de fitter per truit à l'asse de la négociation onnemerciale. A dédaut de conclusion d'un tel accord des la feaux les les des la légaux, les livraisons s'effectueronts sur la base du l'artif Général 202 de ne vileur au moment de la prise de commande. La commande la commande la commande la commande la commande la prévance de nonmande. La commande la

III—COMMANDE.

Liss commandes sont soit prises directement en point de vente par notre équipe de délégués pharmaceutiques, soit sont adressées aux LABORATOIRES EXPANSCIENCE par écrit ou par système d'échange de données informatisées (ED). Elles ne sont définitives qu'après leur acceptation par les LABORATOIRES EXPANSCIENCE, l'acceptation pouvant résulter de l'expédition et de la facturation des Produits. Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE, l'acceptation pouvant résulter de l'expédition et de la facturation des Produits. Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE par écrit ou par système d'échange de données informatisées (ED). Elles ne sont définitives qu'après leur acceptation par les leurs de l'acceptation pouvant résulter de l'expédition et de la facturation des Produits Les l'aboRATOIRES EXPANSCIENCE par écrit to par système d'échange de données informatisées (ED). Elles ne sont définitives qu'après leur acceptation par les leurs de l'acceptation pouvant résulter de l'expédition de l'acceptation

III — LIVRAISONS/RETOUR

La livraison de nos Produits est effectuée Franco au lieu désigné par le Client. Le Client doit, au moment de la livraison, s'engage à vérifier le bon état des Produits et controler leur conformité quantitative et qualitative avec la commande. En cas d'avarie, de coulage, de manquant ou de tractar, le Client doit de xercer tout crit cerceurt contre le transporteur dans les formes et délais prescrits par l'article 1.133-3 du Code de commerce. Toute réclamation du Client ne sera admiss commer recevable qu'après confirmation de ce recours aux LABORATORES EXPANSCIENCE dans les 8 jours suivant la livraison. Les Produits sont emballes par nos soins. Le Client doit éliminer les emballages perdus conformément à la réglementation. Le Client ne peut réfuser ou retourner les Produits qu'avec notre accord préalable et écrit, après contrôle par nos soins de la réalité des causes du retour. A défaut, le Client supporter a toutes les conséquences de tels retours (frais) et restor a redevable du palement des factures correspondantes, les LABORATORES EXPANSCIENCE n'étant pas responsables des digradations intervenant sur les lieux de vente du fait de la Client del cellent de current de produits par le Client, que route service de ce fait. Notre société ne saurait être tenue responsable de la prisence, dans les limitaires des points de vente exploites par le Client, de Produits perimés ou dégradés, du fait de la Clientelle, ou resultant d'opérations de stockage ou de manutention incompatibles avec leur nature et aucun retour de produit(s) ne sera accepté de ce fait. Le Client demeure seul responsable de son système de gestion des stocks.

IV - D£LAIS
Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les éventuels retards de livraison ne donnent lieu à aucune indemnisation du Client, ni paiement de pénalités, ni résolution de la commande ou retour des Produits. Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles.

V—PRIX ET REDUCTIONS DE PRIX

Nos prix sont exprimes hors taxes et semendent franco de port et d'emballage pour toute livraison en une seule fois en France métropolitaine (Corse comprise). Principautés d'Andorre et de Monaco. Neaemoins toute commande d'un montant inférieur a 200 euros HT pour les livraisons au point de vente, ou à 500 euros HT pour les livraisons en entrepot, donners lieu à facturation d'un montant forfaitaire de 30 euros HT au titre des frais de port, qui sers intégralement dût par le Client quel que soit le montant de ses autres commandes en cours.

Nos Produits sont facturés selon le barème de prix unitaires et les réductions de prix en vigueur à la date de la commande. Notre société est libre de modifier ses tairfs et/ou ses taux de remises promotionnelles à tout moment sous réserve de respecter un délai de préavis raisonnable.

Dans le cas d'un Client de type Groupement HF harmaceutique, et écont inclusifier de prix en vigueur à la date de la commande. Notre société est libre de modifier ses tairfs et/ou ses taux de remises promotionnelles à tout moment sous réserve de respecter un délai de préavis raisonnable.

Dans le cas d'un Client de type Groupement HF harmaceutique, et sont inclusifier de ses autres commandes au trait de la laise des afherents au Groupement au seu de la laise de sa defirent se de la liste de sa defirent su Groupement au Groupement de la laise de sa defirent su Groupement de la laise de sa defirent su Groupement de la laise de sa defirent su de vent de ses adhérents et de ses adhérents. Le document devra etre au format Exel, comporter les codes (9) à jour de ses adhérents dans le Groupement. Dars le cas d'une de la laise de sa de de la commande d'une de la laise de sa de de la commande de la laise de sa de la laise de sa

VI - CONDITIONS DE FACTURATION ET PAIEMENT

Note a characters sont payables par lettre de change relevé à soikante (60) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture soit par chèque ou virement bancaire à trente (30) jours calendaires fin de mois de facturation, ssuf accord derogatoire. En cas de facture périodique au sons du 3 du 16 fartide 299 du Code général des imports, je délai de paiement est de quarante-cinq (45) jours a compter de la date d'émission de la facture. Le règlement n'est réputé réalisé qu'au moment de l'encaissement effectif de la lettre de change relevé, du chèque ou du virement bancaire par less LABORATOIRES EVRANCIENCE. Auxune secondante ou de la facture periodique au sons de la facture periodique au sons de la facture suit à l'acture periodique au sons de la facture period

VIII—RESERVE DE PROPRIÈTE
LES PRODUITS RESTERONT NOTRE PROPRIÈTE
LES PRODUITS RESTERONT NOTRE PROPRIÈTE PLEINE ET ENTIÈRE JUSOU'AU PAIEMENT INTEGRAL DE LEUR PRIX.
LE Client aura la garde des Produits vendus sous réserve de propriété et devra supporter les risques de porte ou de dommage quelle qu'en soit la cause. Les Produits en possession du Client seront présumés correspondre en priorité aux Produits impayés. Nous pourrons exiger la restitution de ces Produits au frais du Client. Le Client sera tenu de s'opposer par tous les moyens de droit aux prétentions que des tiers pourraient faire valoir sur les Produits. Il devra, dès qu'il en aura eu connaissance, en aviser notre société pour lui permettre de sauvegarder ses

onsabilité de la bonne conservation de nos Produits. Ceux-ci doivent être conservés et utilisés dans des conditions normales, conformément aux usages et aux notices et modes d'emploi fournis, le cas échéant, avec les Produits. La responsabilité de notre Société Le Client assume la responsabilité de la bonne conservation de nos Produits. Ceux-ci doivent être conservés et utilisée dans des conditions normales, conformément aux usages et aux notices et modes d'emploi fournis, le cas échéant, avec les Produits. Le responsabilité en notre Société ne pouvant en aux curs act en cage en cas de non-respect de ces conditions de conservation. En tout état de cause, notre responsabilité en cas la forme d'un avoir sur facture, des Produits recenurs défecteux et ne saurait être negages au-dela du remboursement, sous la forme d'un avoir sur facture, des Produits recenurs défecteux et ne saurait s'étendre aux dommages indirects, tels que manque à gagner et pertes d'exploitation ou de chiffre d'affaires, que pourrait entrainer tout de la laivaison, qu'un examen normal au moment de la livraison aux d'un des des l'exploits pour aux susages et le reconnus par écrit pourront éventuellement donner lieu à indemnisation du Client. A débaut d'accord, l'evaluation du préjudice véentuel interviendra a dire d'expert nomme par le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, à la requête de la partie la plus diligente. La prise en taccher par les La BADRATORIES EXPANESIENCE de sommages de toute nature causes au pursonnes et/ou aux biens par la laivais non conformes ou affected d'un lec, ainst que, le cas écheant, la prise en charge des conscions et d'un aux biens de la partie la plus diligente. La prise en charge par les La BADRATORIES EXPANESIENCE de la partie la plus diligente. La prise en charge par les La BADRATORIES EXPANESIENCE de la partie la plus diligente. La prise en charge par les La BADRATORIES EXPANESIENCE ail en été en six en condition d'intervenir utillement du Client, rappe, l'errait, modification et/ou destruction des Produits, lorsqu'elles résultent d'une décision judiciaire, administrative ou autre, ne pourront avoir lieu qu'à la condition que les LABDRATORIES EXPANESIENCE ailent été mis en condition d'intervenir utillement dans la procédure ou la transaction et de faire valoi

IX.—PYRAULES.
La prise en Charge par les LABORATOIRES EXPANSCIENCE des préjudices liés à une non-conformité ou retard de livraison, devra être conforme aux dispositions de l'article L 441-17 du code de commerce en particulier les éventuelles pénalités pour retard ou non-conformité devront être proportionnées au préjudice direct, rel, prouve et documenté au cas par cas par le Client et ne pourront excéder 2 % de la valeur des produits commandés. La matérialité de l'inexécution et du préjudice feront l'objet d'échanges contradictoires avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client ne seraient pas suffisantés, aucune pénalité ne seraient penalité ne seraient pas un females pénalités par le contradictoires avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client ne seraient pas suffisantés, aucune pénalité ne seraient par le contradictoires avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client ne seraient peus suffisantés, aucune pénalité ne seraient par le contradictoires avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client ne seraient pas suffisantés, aucune pénalité ne seraient par le contradictoires avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client ne seraient pas suffisantes, aucune pénalité ne seraient par le contradictoires avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client de l'archive de la contradictoire avec le Client, dans le cas où les prœuves apportées par le Client de l'archive de l'archiv

X – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE Tous les éléments graphiques m

A—THANNET IS MELLECTURE.

A—THANNET IS MELLECTURE.

Closs iss elements graphiques, marques, dessirs, modeles, logos et autres, figurant sur nos Produits, notices et modes d'emploi, sont notre propriété exclusive et ne sont pas susceptibles d'utilisation, d'exploitation, de représentation, de représentation, de représentation et l'ou photographie de not se produits par le Client ne pourrai intervent qu'a la condition que notre société ait donné son accord prelable et écrit à chacune des reproductions et /ou photographies des Produits en cause. D'une manière genérale, a diffision de tour support promotionel intégrant un ou plusieurs Produits des LABBORATORISES EVAPANSCIENCE d'al faire l'objet d'une approbation présables par les LABBORATORISES EVAPANSCIENCE d'al faire l'objet d'une approbation présables par les LABBORATORISES EVAPANSCIENCE d'al faire l'objet d'une approbation présables par les LABBORATORISES EVAPANSCIENCE d'al sour les causes. D'une manière genérale, a diffision de tour support promotionne intégrant un ou plusieurs Produits en cause. D'une manière genérale, a diffision de tour support promotionne intégrant un ou plusieurs Produits en cause. D'une manière genérale, a diffision de tour support promotionne intégrant un ou plusieurs Produits en cause. D'une manière genérale, a diffision de tour support promotionne intégrant un ou plusieurs Produits en cause. D'une manière genérale, a des l'autres des l'autres des l'autres de l'autres de

XI — RÉSOLUTION

En cas d'inexecution de l'une quelconque des obligations du Client, notamment à défaut de paiement à l'échéance de toute somme due en vertu de la commande, la commande sera résolue de plein droit, si bon nous semble, sans l'accomplissement d'aucune formalité judiciair jours calendaires après une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse, sans préjudice d'éventuels dommages et intrêts. La reprise par notre société des Produits vendus oblige le Client à l'indemnisation de notre préjudice né de la dep et de l'indisponibilité desdits Produits. Si la résolution de la commande nous oblige à restituer une somme reçue du Client, notre société est autorisée à procéder à la compensation de cette somme avec ladite indemnisation.

XII - RAPPEL DES PRODUITS
En cas de rapped de produits, le Client s'engage à coopérer avec Expanscience, mais aussi à prendre toutes les mésures nécessaires afin de retirer du marché les lots en question après avoir reçu les instructions nécessaires audit rappel.

Dans le but de faciliter la mise en place de telles manceuvres, le Client tiendra à jour des registres mentionnant notamment le numéro de série des lots, les quantités de produits vendus, mais également toutes autres informations nécessaires concernant les acheteurs finaux ou tout autre tiers concerné. Ces registres seront mis à disposition de Expanscience à première demande de cette dérnière.

Les présentes conditions générales sont conclues intuitu personae en considération de la personne du Client. En conséquence, elles ne sont ni transférables de quelque manière que ce soit, ni n'autorisent le Client à en faire bénéficier des tiers ou tout autre intermédiaire sans autorisation expresse des LABORATOIRES EXPANSCIENCE.

XIV _ CONFIDENTIALITE

Le Client et les entités qui lui sont affiliées, sont tenus à la plus stricte confidentialité en ce qui concerne les informations non publiques échangées avec les LABORATOIRES EXPANSCIENCE dans le cadre de leurs relations commerciales. Sont considérées comme confidentielles toutes les informations ains déchangées, quelle qu'en soit la nature (notamment commerciale, financière, juridique, stratégique), la forme ou le support (notamment support papier, numérique ou information norale) et plus particulièrement celles concernant les conditions particulières de vente des Produits et les innovations, leurs représentations, marques, recettes, prix de vente conseillés, plans de lancement, visuels afférents, etc. Le Client et les entités qui lui sont affiliées se portent fort auprès des LABORATOIRES EXPANSCIENCE, du respect de cette confidentialité par tous ses salariés ainsi que par tout salarié de ses prestataires et/ou partenaires notamment dans le cadre des alliances à l'achat auxquelles le Client et les entités qui lui sont affiliées participent.

XV - LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

XV — LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

Dans le cadre des commandes passées aupres des LABORATOIRES EXPANSCIENCE, les LABORATOIRES EXPANSCIENCE procéderont à la collecte et au traitement de certaines de vos données personnelles dans le respect du Règlement Européen sur la Protection des Données Personn n'2016/79. Les LABORATOIRES EXPANSCIENCE sont seuls beneficialires des informations issues du présent questionnaire à ce traitement rést réalisé que dans le but de pouvoir prendre en compte vos commandes, les traiter, effectuer leur suivi et gérer tous les aspects de la relation Cillent. Les données collectées serve de La RABORATOIRES EXPANSCIENCE dans le cadre de traitement neur des des dats de leur ce cellect ou du dernier contact que vous autres et aveve les LABORATOIRES EXPANSCIENCE dans le cadre de traitement neur de divessit les vives de la date de leur ce cellect ou du dernier contact que vous autres et aveve les LABORATOIRES EXPANSCIENCE dans le cadre de traitement neur de divessit les des des leur des la date de leur ce cellect ou du dernier contact que vous autres et aveve les LABORATOIRES EXPANSCIENCE dans le cadre de traitement de vous précisons équalment et de la date de leur ce cellect ou du dernier contact que vous autres et aveve les LABORATOIRES EXPANSCIENCE dans le cadre de traitement de leur de la traitement conformément au dispositions en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de limitation et d'opposition au traitement de vos données personnelles ainsi que d'un droit à la portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez également à tout me retirer voire consentement au traitement de vos données personnelles. Alloi d'exercer vos droits vous pouvez également à tout mer retirer voire consentement au traitement de vos données personnelles. Alloi d'exercer vos droits vous pouvez également à tout mer retirer voire consentement au traitement de vos données personnelles. Alloi d'exercer vos droits vous pouvez contacter les laboratoires Expansicience par courrei à

XVI – PRESCRIPTION COMMERCIALE ABRÉGÉE

Incomparation to Communication Control of the Control of Control o

Les présentes conditions générales sont régles par le droit français.
TOUT LITIGE SERA SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE SEUL COMPETENT, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE